

Synthèse

Magazine municipal N°99 - Septembre 2020



C'est la rentrée :
on retourne
au théâtre !

SOMMAIRE

P. 3 ÉDITO

P. 4 ÉTAT CIVIL / EN BREF

P. 5 DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES

P. 6 ACCUEIL DE LOISIRS

P. 7 CCAS

P. 8/9 RENTRÉE SCOLAIRE

P. 10 FLEURISSEMENT

P. 11 TRAVAUX

P. 12 HISTOIRE LOCALE

P. 13 ARMÉE

P. 14 CHÂLONS-AGGLO

P. 15 MÉDIATHÈQUE

P. 16 AGENDA

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Pascal Jaloux

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Mathieu Roussel, Basalt Architecture, ©Christophe Manquillet – Châlons Agglo, Rémi Martin

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC



COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville www.mourmelonlegrand.fr.

www.mourmelonlegrand.fr

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre. Parking de 50 places

LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h00 à 12h00 ;
 - Du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h00 ;
 - Fermeture le mardi matin.
- Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10

LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi, jeudi et vendredi : de 14h00 à 17h30 ;
 - Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
 - Samedi de 10h00 à 16h00.
- Téléphone : 03 26 66 57 07

POLICE MUNICIPALE

- Permanence en mairie, sans rendez-vous.
- Le vendredi de 14h00 à 15h00.

LA MISSION LOCALE

- Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h00.
- Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

- Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h00.
- Téléphone : 03 26 60 85 09

COMAL - OPAH

- Le 2ème mardi de chaque mois, de 14h00 à 16h00.
- Téléphone : 0 800 77 29 30 (N° vert)

UDAF

- Le 3ème mercredi de chaque mois, de 9h30 à 12h00.

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

- Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.
- Les mercredis de 9h00 à 11h30.



C'est la rentrée

C'est une rentrée inhabituelle, voir inédite, après deux mois de confinement, un « début » de retour à la normale et la fin de la période estivale. Le travail a repris en présentiel pour la plupart d'entre nous et les enfants sont retournés à l'école. Les vies associative, culturelle et sportive renaissent.

Toutefois, le virus circule toujours, aussi un certain nombre de précautions doivent continuer à être observées. Certaines sont obligatoires (mesures spécifiques dans les écoles maternelles et élémentaires, port du masque dans les lieux clos, les entreprises, les commerces et les établissements scolaires à partir du collège, adaptation de la pratique sportive...).

D'autres relèvent de la responsabilité de chacun. En maintenant la distanciation physique notamment vis-à-vis des plus fragiles, en portant le masque lorsque cela semble nécessaire comme aux abords des écoles ou encore sur le marché, nous contribuons à réduire la circulation du virus. Être attentif à éviter sa propagation est un acte citoyen, nous devons nous y attacher.

Dans cet esprit, j'ai donné mon accord pour la reprise des spectacles et des séances de cinéma avec port du masque et maintien d'une place vide entre les différents groupes de spectateurs. Certes, cela réduira le nombre de places disponibles mais me semble être une décision raisonnable.

Malgré cette situation particulière, je souhaite à chacun d'entre vous une bonne rentrée, ainsi que la bienvenue au colonel Caille, commandant-adjoint de la Base de Défense et aux nouveaux chefs de corps, le colonel Oldra au 501e RCC et le lieutenant colonel Allafort au 8e RMAT.

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos vœux de santé
et de prospérité aux nouveau-nés
et nos félicitations aux parents

- 16 avril**, Vaihiria de Abraham Manutahi et Taraina Teriitetoofa
3 juin, Alexia de Jonathan Jouanneau et Laurie Demetz
7 juin, Sofia de Malang Mané et Lise Manteau
21 juin, Timao de Loïc Candela et Cindy Laplace
23 juin, Nino de Andrew Lopes De Pinho et Laëtitia Facon
26 juin, Hugo de Nicolas Brunel et Hélène Renard
13 juillet, Teaea de Opeta Teraimateata et Shirley Tupea
26 juillet, Milann de David Riant et Marine Vernier
7 août, Maxime de Mickaël Nollet et Hélène Périnet
9 août, Ikram de Kadafi Abdou et Soinaanti Assoumani
15 août, Anaëlle de Redouane El Fkihi et Charlotte Texier
19 août, Lusía de Petelo Telepeni et Helena Takosi
24 août, Jezabel de Jonathan Baudouin et Marina Booms
27 août, Tiago de Théodore Biligha et Jennifer Marengi
5 septembre, Swann de David Claude et Sabrina Dutard

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

- 1er août**, Eddine Berrached, employé viticole et Charline Balcerowiak, juriste-fiscaliste.
8 août, Sébastien Leleux, mécanicien d'entretien et Émilie Brunner, aide à domicile.
12 septembre, Jordan Lacroix, sapeur-pompier et Mathilde Legrand, opticienne.

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

- 25 mai**, Georges Démorat, dans sa 100^e année.
14 juin, Christian Dupont, dans sa 63^e année.
15 juin, Michel Crété, dans sa 78^e année.
30 juillet, Elodie Geairain, dans sa 25^e année.
23 juillet, Georgette Massé ép. Jacquier, dans sa 91^e année.
11 août, François Bernard, dans sa 70^e année.
4 septembre, Christiane Lelièvre ép. Bernard, dans sa 84^e année.

EN BREF

Accueil de loisirs – La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances de la Toussaint : du 19 au 23, puis du 26 au 30 octobre. Inscription à la semaine. Trois formules possibles : la journée avec temps méridien (repas tiré du sac fourni par la famille), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Clôture des inscriptions le vendredi 2 octobre. Renseignements au 03 26 66 79 48.

Bouchons d'Amour – L'association des Bouchons d'Amour, parrainée par Jean-Marie Bigard, a repris ses activités dans notre département. Vous pouvez déposer vos bouchons (uniquement de boissons) à l'accueil de la mairie. Renseignements sur www.bouchonsdamour51.com et la page Facebook « Bouchons d'Amour 51 ».

Bureau de Poste – Depuis le 7 septembre, le bureau de poste de Mourmelon-le-Grand a repris ses horaires habituels, à savoir : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, ainsi que le samedi de 9h à 12h.

Comal-Soliha-51 – La rénovation énergétique des logements est une priorité du Gouvernement et un axe majeur de la transition énergétique. Les marnais ont la chance d'avoir le Comal-Soliha-51 comme guichet unique permettant d'améliorer la performance énergétique des logements. Les propriétaires sont guidés dans le choix de leurs travaux,

de leurs artisans et dans la mobilisation d'aides financières. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.comalsoliha51.fr ou www.gecko-renov.fr. Pour contacter le Comal-Soliha-51 : 03 26 64 13 93 ou par courriel à comal@solihha.fr.

Concours du fleurissement – La commission se réunira très prochainement pour délibérer. Exceptionnellement, en raison du contexte sanitaire, il n'y aura pas de cérémonie publique cette année. Les membres de la commission se rendront, fin octobre, au domicile des lauréats pour leur remettre leur prix.

Don de sang – La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 17 novembre, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Pour toute information : 03 26 49 33 00 ou sur <http://dondesang.efs.sante.fr>

Police municipale – Une permanence de la police municipale a lieu en mairie, sans rendez-vous, tous les vendredis de 14h à 15h.

Ressources humaines – Le 2 juin dernier, Éric Fauchoux a officiellement pris ses fonctions de responsable des ateliers municipaux. Agent technique au sein de nos services depuis 1998, il succède ainsi à Christian Lucquin qui profite depuis d'une retraite bien méritée.

Sapeurs-pompiers – Le SDIS-51 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) invite les marnaises et les marnais à rejoindre les 1 357 sapeurs-pompiers

volontaires et 389 sapeurs-pompiers professionnels du département. Vous avez entre 16 et 55 ans ? Vous êtes un homme ou une femme dynamique, vif, bienveillant ? L'engagement comme sapeur-pompier volontaire est possible en plus de votre profession ou de vos études. Contactez le SDIS-51 par courriel à devenirpompier@sdis51.fr.

Voyage des aînés – En raison du contexte sanitaire, le traditionnel voyage des aînés n'aura pas lieu cette année. La municipalité n'oublie pas les seniors pour autant puisque les élus distribueront prochainement, à domicile, des fleurs pour les dames et des chocolats pour les messieurs.

Zone militaire – Que ce soit à pied, à vélo ou à bord d'un véhicule, la Base de Défense de Mourmelon-Mailly rappelle aux civils qu'il est formellement interdit d'emprunter l'axe surnommé « route du golf » qui joint la RD 19 à la RD 21. En effet cette route fait partie intégrante du domaine militaire. Conformément au code pénal (Art R 2363-5), les contrevenants peuvent s'exposer à des peines pouvant aller jusqu'à 15 000 € d'amende et à un an de prison. Des contrôles réguliers sont désormais entrepris sur cet axe de même que le contrôle du non-dépôt d'ordures ou déchets de chantiers sur les camps. Sur ce dernier sujet, des enquêtes sont systématiquement diligentées auprès de la gendarmerie pour retrouver les auteurs.

DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES



1 29 juillet : découverte du monde apicole pour les enfants de l'Accueil de Loisirs estival - 2 25 août : extermination d'un nid de frelons asiatiques aux abords du centre culturel - 3 30 août : 76^{ème} anniversaire de la Libération de Mourmelon
4 3 septembre : le réseau Sitac a choisi notre commune pour expérimenter son dispositif d'agence mobile - 5 Septembre : remise en peinture des appartements loués par la commune - 6 18 septembre : lancement de la saison culturelle 2020/2021 avec la pièce « Dîner de famille ». Plus de 150 spectateurs ont été accueillis pour l'occasion. Une reprise placée sous le signe de la sécurité, avec la mise en place de consignes sanitaires.

Un été à l'accueil de loisirs

En moyenne, 70 enfants ont été accueillis chaque semaine durant la session estivale de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Bien que le contexte sanitaire que nous subissons depuis le début de l'année n'ait pas permis l'organisation des mini-camps habituels, la quantité et surtout la qualité des animations furent au rendez-vous. Tout en veillant, bien évidemment, au plus grand respect des mesures sanitaires : gestes barrières, port du masque pour les adultes, etc. Retour sur cette édition estivale.

Sensibilisation au développement durable

Comme à chaque session de l'ALSH, les enfants étaient répartis en trois groupes : les Ouistitis pour les 3-5 ans, les Filous pour les 6-8 ans et les Dragos pour les 9 ans et plus.

Cet été, chaque groupe évoluait sous un thème en rapport avec le développement durable : « le zoo » pour les Ouistitis, « le jardin et les insectes » pour les Filous et « les activités de plein air et la nature » pour les Dragos.

Du côté des animations, les jeunes participants ont fait le plein de souvenirs grâce à une multitude d'activités. Citons notamment le grand jeu organisé dans les rues de Mourmelon et baptisé « à la recherche de Dechet'man » et qui a rencontré un franc succès.



Les enfants à la recherche de Dechet'man

Le plein d'activités

Plusieurs intervenants extérieurs ont également permis aux enfants de découvrir mille et une choses liées au développement durable : un apiculteur de la Montagne de Reims, la Ferme d'Argile (poterie), la Maison de la Nature de Boulton-aux-Bois (ateliers découverte nature et land'art) ou encore Lucas Billay avec son spectacle « Les secrets du potager » (pour les moins de 8 ans).

En parallèle, les enfants ont assisté à des séances de cinéma à l'auditorium de la mairie et ont participé à des animations à la médiathèque, mais aussi à des activités sportives et des jeux coopératifs.



Atelier poterie avec la Ferme d'Argile



Un rallye sur quads et sulkys a rencontré un joli succès

ALSH de la Toussaint

La prochaine session de l'Accueil de Loisirs se déroulera pendant les vacances de la Toussaint, à savoir du 19 au 23, puis du 26 au 30 octobre. Retrouvez les informations pratiques en page 4.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Depuis près de vingt ans, la municipalité met en œuvre une politique sociale devenue indispensable. Perte d'emploi, difficultés financières, situation de handicap... Chacun peut – un jour ou l'autre – être amené à faire face aux aléas de la vie. Composé d'une conseillère en économie sociale et familiale (ESF), de quatre élus municipaux et de plusieurs bénévoles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un véritable pôle permettant d'accompagner nos concitoyens les plus fragiles.

Conseillère en économie sociale et familiale : késako ?

Assurer un accueil social inconditionnel, informer, orienter et conseiller le public, favoriser l'autonomie, aider à établir un budget ou instruire des demandes d'aides budgétaires : telles sont les principales missions d'Élora Froussart, conseillère ESF au sein du CCAS de Mourmelon-le-Grand. Depuis le mois de décembre 2019, elle remplace madame Louviot.

Élora Froussart accompagne les personnes de moins de 60 ans sans enfants mineurs à charge et, le cas échéant, oriente le public vers les autres partenaires sociaux : CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) pour les plus de 60 ans et CSD (Circonscription de la Solidarité Départementale) pour les personnes avec enfants mineurs à charge.

En parallèle, madame Froussart participe à la gestion de l'épicerie sociale « Parenthèse » (accueil, tenue de la caisse, gestion des stocks, etc.) en lien avec Pascale Caillet, gérante de la structure.



Élora Froussart, conseillère ESF

Hervé Bourgery : conseiller municipal délégué aux affaires sociales

Lors du conseil municipal du 27 mai dernier, Hervé Bourgery a été élu conseiller municipal délégué aux affaires sociales. À ce titre, il est responsable de la mise en œuvre de la politique sociale de la commune, en liaison avec Élora Froussart, et fait également le lien entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (dont il est le vice-président).

En sa qualité de conseiller municipal délégué aux affaires sociales, monsieur Bourgery représente le maire auprès des commissions d'attribution de logements avec les bailleurs sociaux. Il est aussi responsable de la relation avec les partenaires sociaux dans le cadre des actions nécessaires au soutien des personnes handicapées ou en difficulté financière. Enfin, Hervé Bourgery est conseiller communautaire auprès de Châlons-Agglomération.

Trois autres conseillers municipaux représentent la commune au sein du CCAS : mesdames Monique Da Silva, Martine Panizo et Angélique Dupont.



Les bénévoles triant les fruits et légumes

Épicerie sociale : appel à bénévoles

Le CCAS est à la recherche de bénévoles supplémentaires pour l'épicerie sociale Parenthèse :

- Un(e) gestionnaire des stocks de denrées en réserve et dans le magasin (1/2 journée par semaine, connaissance du tableur Excel nécessaire) ;
- Un ou plusieurs conducteurs (véhicule léger, permis B) pour la récupération des denrées auprès de la Banque Alimentaire de Reims (3h les lundis matin) ;

Les personnes intéressées doivent se faire connaître à l'accueil de la mairie ou par mail à l'adresse : contact@villemourmelonlegrand.fr

Précision : aucune notion de présence obligatoire, les bénévoles interviennent en fonction de leur disponibilité.

SCOLAIRE

De retour sur les bancs de l'école

De la petite section de maternelle à la troisième, les 1 058 élèves scolarisés cette année dans les établissements mourmelonnois ont repris le chemin de l'école il y a tout juste quelques semaines. Une rentrée particulière en raison du contexte sanitaire mais qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions. L'occasion de faire le point avec les chefs d'établissements sur les projets imaginés pour cette année scolaire 2020/2021. Bien évidemment, si les conditions sanitaires le permettent.

À la maternelle Saint-Exupéry

Cette année, l'école a admis 93 élèves, répartis dans 4 classes. Concernant les projets à mener cette année, la directrice, Christelle Hijosa, envisage un voyage scolaire à la ferme des Caprices (Aisne) pour les petites sections et à la ferme de la Marque (Aube) pour les moyennes et grandes sections. En parallèle, la partie jardin de l'école sera réaménagée afin de poursuivre le projet sur la nature. Enfin, la chorale (moyennes et grandes sections) donnera de la voix pour une représentation, devant les parents, au centre culturel.

À la maternelle du Terme Hilaire

L'établissement accueille 107 élèves dans 5 classes.



©Christophe Manquillet – Châlons Agglo.



Nadège Leboucher, directrice, évoque « Voyage autour du monde », le projet phare de cette nouvelle année : « Le but de ce projet est de faire découvrir des milieux, des modes de vie, des langues, des cultures différentes. Ceci afin que les enfants s'ouvrent plus facilement sur le monde et acceptent mieux les différences ». Enfin, si les conditions sanitaires le permettent, un partenariat sera mis en place avec la médiathèque pour des activités, le prêt d'ouvrages, etc.

À l'élémentaire Saint-Exupéry

Avec 190 élèves répartis dans 8 classes, l'élémentaire Saint-Exupéry est la plus fréquentée des quatre écoles du



premier degré à Mourmelon. En termes de projets, Jean-Philippe Bourgoïn, son directeur, souhaite reprendre ce qui n'a pu être réalisé l'an dernier : une sortie au lac du Der pour les CM afin de découvrir l'écosystème et l'environnement, ainsi qu'un projet nature avec la Maison de Boult-aux-Bois (Ardennes) qui comprendra des interventions dans les classes et une sortie en fin d'année. Enfin, une rencontre avec l'auteure Emilie Vast est également au programme.

À l'élémentaire du Terme Hilaire

L'école a admis 187 élèves au sein de 8 classes le jour de la rentrée. Concernant les projets, la directrice, Marie-Joseph Dubois, nous explique que l'école travaille sur un projet baptisé « environnement ». Celui-ci comprendra notamment une nouvelle intervention de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), ainsi que des spectacles vivants et des animations théâtrales pédagogiques interactives sur ce thème. Enfin, d'autres activités artistiques se grefferont sur ce projet d'école.

Au collège Henri Guillaumet

481 collégiens, de la sixième à la troisième, ont été accueillis à la rentrée. Le principal du collège, Éric Leclere, précise qu'une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) a été ouverte cette année. Ce dispositif permet la scolarisation de 10 élèves en situation de handicap.

L'année 2020/2021 verra la poursuite des actions entamées début 2020 comme la sensibilisation au développement durable (l'établissement a d'ailleurs récemment obtenu le label « Éco-collège » avec la thématique « gestion des déchets »), mais aussi la valorisation des actions mises en place au sein du collège ou encore la poursuite du travail avec le Conseil Départemental (dont dépend le collège) au sujet de l'équipement informatique.



©Christophe Manquillet – Châlons Agglo.



©Christophe Manquillet – Châlons Agglo.

La rentrée 2020 à Mourmelon-le-Grand c'est...

- 2 écoles maternelles (gérées par Châlons-Agglo)
- 2 écoles élémentaires (gérées par Châlons-Agglo)
- 1 collège (géré par le Conseil Départemental)
- 200 élèves de maternelle (9 classes)
- 377 élèves en élémentaire (16 classes)
- 481 collégiens (19 classes)



FLEURISSEMENT

Garder la ville propre et fleurie

Le 17 mars dernier, lorsque le Gouvernement a décrété un confinement généralisé pour faire face à la propagation du Covid-19, l'entretien des espaces verts et le début de la campagne de fleurissement communal furent temporairement gelés. C'est pourquoi, dès la sortie de cette période de confinement, les agents des services techniques et du service des espaces verts de la Ville ont travaillé d'arrache-pied pour rattraper ce retard.

Tous mobilisés pour redonner des couleurs à la ville

Tonte, taille, plantation, mise en place des jardinières et suspensions, nettoyage des espaces publics : en un temps record, la commune a pu retrouver son visage habituel de ville propre et fleurie.

Si le travail exceptionnel des agents municipaux est à souligner, nous n'oublions pas pour autant les commerçants et les particuliers qui ont, eux aussi, souhaité redonner des couleurs à Mourmelon. À toutes et à tous : bravo et merci !



Le concours communal du fleurissement va évoluer

Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal (« Synthèse » n° 98 de juin 2020), les modalités du concours communal du fleurissement changent pour les éditions 2020 et 2021.

Pour cette année, les critères de récompenses restent identiques, à la seule différence que les personnes souhaitant y participer devaient préalablement s'inscrire auprès de la mairie (avant le 10 juillet dernier). Une vingtaine de participants se sont fait connaître, permettant ainsi aux membres du jury d'examiner ces candidatures dès la fin juillet. Les récompenses seront remises au domicile des lauréats fin octobre (voir p.4).

À partir de 2021, les modalités d'attribution des récompenses seront totalement revues. Contrairement à ce que nous indiquions dans le Synthèse n° 98, le concours sera bel et bien maintenu et, comme cette année, il sera organisé sur inscription uniquement.

TRAVAUX

La rue Adolphe Thiers a terminé sa mue

La pandémie de Covid-19 a impacté bon nombre de secteurs, ceux du bâtiment et des travaux publics n'y ont pas échappé. C'est la raison pour laquelle les travaux de rénovation de la rue Adolphe Thiers ont été stoppés avant de reprendre au début de l'été. Assainissement, voirie, trottoirs, éclairage public, mises aux normes, signalétique : ces travaux - d'un montant global d'un peu plus d'1 million d'euros - sont désormais terminés et offrent aux riverains une rue totalement rénovée.

Mutualiser les travaux...



Un nouvel éclairage public plus économique

La phase la plus importante concernait la rénovation du réseau d'assainissement. À la charge de la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne, cette opération d'un montant de 809 165 € TTC a permis le remplacement complet du réseau d'assainissement en lieu et place de celui existant qui comportait de l'amiante.

En parallèle, la municipalité a profité de ces travaux pour remplacer l'éclairage public par de nouveaux candélabres de couleur rouge pourpre (dans la continuité de ceux installés rue du Maréchal Foch). Ces

derniers sont moins énergivores puisque composés de lanternes à leds de 70 watts à variation de puissance (remplaçant les lampes au sodium haute-pression consommant 150 watts, soit plus du double de puissance). Coût de l'opération : 42 060 € TTC.

...pour amoindrir les coûts

Toujours dans l'optique de mutualiser les travaux et donc d'amoindrir les coûts, la Ville a rénové les trottoirs et les avaloirs de collecte des eaux pluviales en remplaçant bordures et caniveaux uniquement lorsque cela était nécessaire. Les passages piétons ont été mis aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), la signalétique a été remplacée (panneaux de signalisation et signalétique de rue) et un espace vert a été créé à l'angle de la rue Adolphe Thiers et du chemin de Bussy. Montant des travaux : 94 128 € TTC.

Enfin, la rue Adolphe Thiers faisant partie intégrante de la RD 19, le conseil départemental de la Marne a également jugé opportun de remplacer le revêtement de voirie (4 750 m² de surface et 600 tonnes d'enrobé). Cette dernière phase représente une enveloppe d'environ 88 000 € TTC.



Rénovation du tapis routier

Et au « Buisson Filot II » ?

Les travaux de viabilisation ont pris fin au tout début de l'été, permettant ainsi – après instruction des permis de construire – d'autoriser les premiers coups de pioches pour les futurs pavillons. Rappelons que ce nouveau lotissement comprend 54 parcelles de 378 à 625 m². Celles-ci seront desservies par 4 rues et 4 allées qui ont été baptisées lors du conseil municipal du 19 février 2020.

Les rues se nommeront donc : rue Émile Parizet (maire de Mourmelon-le-Grand de 1928 à 1945), rue du 8^{ème} régiment de Zouaves (régiment ayant tenu garnison à Mourmelon dans les années 1930), rue du charbonnier et rue Édouard Bourret (compagnon de la Libération né à Mourmelon-le-Grand en 1913).

Quant aux allées, elles porteront le nom d'écoles d'aviation installées sur le camp de Mourmelon avant la Première Guerre mondiale : allée Farman, allée Voisin, allée Antoinette et allée Hanriot.

La mission chinoise

Extrait du magazine sportif « La Vie au Grand Air » n° 611 du samedi 4 juin 1910

Reproduction de l'article, tel que rédigé.

La Mission Chinoise au camp de Châlons

« Une mission chinoise, dirigée par le Prince Tai-Tsao, oncle de l'empereur, est passée la semaine dernière en France. Nos visiteurs orientaux tinrent à se mettre au courant des inventions les plus modernes et on leur montra successivement nos canons les plus perfectionnés, nos automobiles les plus rapides. Mais ce qui les frappa davantage, ce furent les aéroplanes qui évoluèrent devant eux au Camp de Châlons, par un vent des plus violents. Notre photographie représente le Prince en compagnie d'Henri Farman, devant l'appareil du lieutenant Féquant, avec lequel celui-ci propose de se rendre de Mourmelon à Vincennes, en compagnie du capitaine Marconnet ».



▲ Le Lieutenant Féquant aux commandes de l'aéroplane puis de gauche à droite, le Prince Tai-Tsao, Henri Farman, le Marquis de Polignac et le Capitaine Marconnet.



▲ Ici la six-cylindres Bayard-Clément de « La Vie au Grand Air » transportant les colonels Yo et Tien et le lieutenant Tching au camp d'aviation de Mourmelon.

De nouveaux chefs à la BdD, au 501^e RCC et au 8^e RMAT

Cet été, la Base de Défense de Mourmelon-Mailly a accueilli son nouveau commandant-adjoint et deux passations de commandement ont eu lieu au sein de la garnison de Mourmelon : la première au 501^e Régiment de Chars de Combat et la seconde au 8^e Régiment du Matériel.

Le colonel Caille à la Base de Défense

Succédant au colonel Thierry Casanova, le colonel Stéphane Caille, 48 ans, a pris le 3 août dernier ses fonctions de commandant-adjoint de la Base de Défense (BdD) de Mourmelon-Mailly et de commandant d'armes de la place de Mourmelon.

Saint-Cyrien, il a connu plusieurs mutations avant son arrivée à Mourmelon : Saumur, Angoulême, Plum (Nouvelle-Calédonie), Clermont-Ferrand, Djibouti ou encore Paris.

Le colonel Caille a participé à diverses opérations extérieures (Centrafrique, Bosnie-Herzégovine, Afghanistan, Côte d'Ivoire, Irak). Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite et titulaire de la Croix de la Valeur militaire.

Le colonel Oldra au 501^e RCC

Depuis le 17 juillet dernier, le colonel Nicolas Oldra est le nouveau chef de corps du 501^e Régiment de Chars de Combat. À 43 ans, il succède au colonel Grégory Colombani à la tête de ce prestigieux régiment.

Sa carrière débute à Saint-Cyr en 1997, avant de rejoindre l'École d'application de l'arme blindée cavalerie. En 2001, il est affecté au 1^{er} Régiment Étranger de Cavalerie, puis en 2006 à la 13^{ème} Demi-brigade de Légion Étrangère à Djibouti. Il sert ensuite à l'École de cavalerie, avant

d'entamer sa scolarité au cours supérieur d'état-major, puis à l'École de guerre.

En 2012, il est affecté au Corps germano-néerlandais de Münster (Allemagne), puis il rejoint en 2015 l'État-major de la deuxième Brigade blindée. Enfin, en 2017, il intègre l'État-major de l'armée de Terre au bureau Plans.

Le colonel Oldra est chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite.

Le lieutenant-colonel Allafort au 8^e RMAT

Âgé de 43 ans également, le lieutenant-colonel François-David Allafort a pris le commandement du 8^e Régiment du Matériel le 21 juillet dernier, succédant ainsi au colonel Didier Marcel.

Saint-Cyrien et breveté de l'École de guerre, le nouveau chef de corps connaît bien « le 8 » puisqu'il fut adjoint au chef du Bureau de la Maintenance et de la Logistique (BML) de 2005 à 2006, avant d'y commander une compagnie de 2006 à 2008 et d'en avoir été le chef opérations de 2015 à 2018.

Le lieutenant-colonel Allafort a à son actif plusieurs opérations extérieures et missions de courte durée telles que le Tchad, Djibouti, ou encore Gao au Mali.

Enfin, le nouveau chef de corps du 8^e RMAT est chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre national du Mérite.

La municipalité souhaite la bienvenue au nouveau commandant-adjoint et aux nouveaux chefs de corps, ainsi qu'une bonne continuation à leurs prédécesseurs.



Colonel Stéphane CAILLE



Colonel Nicolas OLDRA



LCL François-David ALLAFORT

L'Agglo à la une



Déchèteries de Châlons Agglo Du changement pour plus de facilité

Dès le 1^{er} octobre, les déchèteries de Châlons Agglo ne seront accessibles que par carte. Pensez à la demander !

2 millions d'euros ! C'est le budget consacré chaque année par Châlons Agglo pour le fonctionnement de ses huit déchèteries : Châlons-en-Champagne, qui dispose d'un éco-guichet, Aulnay-sur-Marne, Baconnes, Bussy-Lettrée, Condé-sur-Marne, Juvigny, Livry-Louvercy et Mourmelon-Le-Grand. Avec plus de 20 000 tonnes de déchets déposés par les particuliers et les professionnels, les gardiens ne chôment pas : récupération de verres, cartons, bois, végétaux, gravas, pneus... pour les faire recycler, valoriser, enfouir pour les produits dangereux ou incinérer. Grâce à la mobilisation de chacun, ces déchets connaissent une nouvelle vie. Les déchèteries gérées par Châlons Agglo ne sont accessibles qu'aux usagers de l'Agglomération. Pour éviter les surcharges de dépôts et les fraudes, l'Agglomération, comme beaucoup de collectivités, a décidé de se doter d'un système d'accès par carte (gratuite). Dès le 1^{er} octobre, elle sera obligatoire. Cela signifie que vous ne pourrez plus accéder aux déchèteries sans carte ! Vous pouvez vous la procurer gratuitement sur simple demande.

Plus d'infos : chalons-agglo.fr

REPÈRES

- 8 déchèteries dans l'Agglomération
- 20 987 tonnes de déchets déposés dans les déchèteries en 2019
- 2 M€ pour le fonctionnement des déchèteries en 2019

ET AUSSI...



Focus sur le Pôle Technique Environnemental

Devenue trop ancienne et inadaptée, la déchèterie de Châlons, située chemin des Grèves, laissera la place à un site moderne, conforme à la législation et exemplaire en matière de valorisation des déchets.

Les élus ont décidé de construire une nouvelle déchèterie "à plat", parmi les plus innovantes, sans quais, à côté de la déchèterie actuelle, comprenant un espace intérieur dans une partie de l'ancienne menuiserie située à l'entrée. Ce dernier aura pour fonction la mise en sécurité des déchets sensibles ou à forte valeur marchande, tels que les déchets dangereux de type peintures et solvants ou les batteries. L'espace extérieur sera dédié aux déchets plus volumineux tels que les gravats et les déchets verts. La restructuration envisagée doit permettre la modernisation et l'optimisation des installations dans un souci de sécurité des biens et des personnes, d'exemplarité, d'hygiène et d'environnement (prévention des pollutions, réduction des impacts sur l'environnement, insertion paysagère, synergies éventuelles).

Les travaux débutés en mai 2019 se terminent et l'ouverture du site est programmée le jeudi 1^{er} octobre 2020, une fois l'opération de distribution des cartes d'accès aux usagers réalisée. Le montant des travaux de restructuration du site de gestion des déchets de Châlons, s'élève à 2,7 millions € TTC, subventionné par l'Etat et par l'ADEME.

MÉDIATHÈQUE

- Mardi, jeudi et vendredi : de 14h00 à 17h30 ;
- Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Samedi de 10h00 à 16h00

18.000 livres
3.000 CD
700 DVD
Tablettes, liseuses...



L'accès à la médiathèque et la participation aux animations requièrent le port du masque.

Spectacle « L'étrange cours de magie... » par Thomas Pelzer

15h00 : « Le cours de magie va avoir lieu. La salle est prête mais la scène est vide. On attend le magicien. Un drôle de monsieur s'avance avec une valise poussiéreuse. Qui est-il ? »
Dès 3 ans - Gratuit - Sur inscription

Complet

Festival « Place à l'humour » - organisé par la bibliothèque départementale de la Marne

15h00 : « L'Humour à travers les âges du Big-Bang à l'Ère numérique par Ludovic Füschtelkeit, spécialiste sur commande » proposé par Romain Dieudonné de la compagnie Astrotapir
Dès 10 ans - Gratuit - Sur inscription

Spectacle « J'ai descendu dans mon jardin »

15h00 : Contes, comptines et chansons du potager et de ses habitants par la compagnie « 3 petits points et compagnie »
Dès 3 ans - Gratuit - Sur inscription

Samedi
26
septembre

Samedi
14
novembre

Samedi
28
novembre

NOUVEAUTÉS

- *Ces jeunes qui changent le monde* de Julieta Canepa (doc ado)
- *Chromatica* de Lady Gaga (CD)
- *Le livre de M* de Peng Shepherd (roman SF)



COUP DE



- *Les filles du docteur March* de Greta Gerwing (DVD)
- *Nos espérances* d'Anna Hope (roman adulte)
- *Tape dans ma patte* de Céline Murcier (conte)





Programmation susceptible d'être modifiée en fonction des mesures gouvernementales en vigueur. Restez informés :

« Ville de Mourmelon-le-Grand » www.mourmelonlegrand.fr

3 et 4
octobre

2^{ème} FESTIVAL DES ÎLES

Centre culturel Napoléon III
Expositions, démonstrations, commerçants
Entrée gratuite



Mardi
13
octobre
14h30 / 20h

CINÉMARDIS - « COMME DES GARÇONS »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Mardi
20
octobre
20h00

SPECTACLE JEUNE PUBLIC - « TEEERRRE !! »

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Jeudi
29
octobre
14h30

À L'AFFICHE ! - « MON NINJA ET MOI »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.50 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Jeudi
29
octobre
20h00

À L'AFFICHE ! - « POLICE »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.50 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Vendredi
6
novembre
20h00

ROBERDAM EN CONCERT « LE THÉÂTRE DES ÉMOTIONS »

dans le cadre du Festival des Pioupious en partenariat avec La Poule des Champs
Centre culturel Napoléon III
Tarif unique : 2 euros
Réservations au 03.26.66.57.08 ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Mardi
10
novembre
20h00

CINÉMARDIS - « LE CHANT DU LOUP »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Vendredi
20
novembre
20h30

ONE MAN SHOW DE MARC-ANTOINE LE BRET

Centre culturel Napoléon III
Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans
Réservations au 03.26.66.57.08
ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Jeudi
26
novembre
20h00

À L'AFFICHE ! - « MORT SUR LE NIL »

Cinéma au centre culturel Napoléon III
Tarifs : 6 euros / 3.50 euros pour les moins de 18 ans
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Mardi
8
décembre
20h00

CINÉMARDIS - « JACQUELINE SAUVAGE »

Auditorium de la mairie
Un film le 2^{ème} mardi du mois
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00

